

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° 2017-51 : ADOPTION DU BUDGET INITIAL POUR 2018

Le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment son article R.131-30-1, relatif aux compétences du Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 175, 176 et 177 ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

D'approuver les autorisations budgétaires suivantes relatives au budget initial pour 2018 :

- 1 197,70 ETP et 1 227 ETPT sous plafond, 54 ETP et 54 ETPT hors plafond ;
- 299 903 000 € d'autorisations d'engagement, dont :
 - 82 231 000 € en personnel,
 - 30 700 000 € en fonctionnement,
 - 177 972 000 € en intervention,
 - 9 000 000 € en investissement ;
- 288 915 000 € de crédits de paiement, dont :
 - 82 231 000 € en personnel,
 - 27 743 000 € en fonctionnement,
 - 170 041 000 € en intervention,
 - 8 900 000 € en investissement ;
- 288 915 000 € de recettes ;
- un solde budgétaire nul.

ARTICLE 2 :

D'approuver les prévisions budgétaires suivantes :

- une variation de trésorerie nulle ;
- +4 100 000 € de résultat patrimonial ;
- +8 800 000 € de capacité d'autofinancement ;
- une variation de fonds de roulement nulle.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN

AFB 2018 BUDGET INITIAL

TABLEAU 1

Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	1 197,70	54,00	1 251,70
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	1 227,00	54,00	1 281,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	Masse salariale
	ETP	ETPT	Masse salariale	ETP	ETPT	Masse salariale			
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	1 197,70	1 227,00	76 274 072	53,40	47,25	2 369 928	1 251,10	1 274,25	78 644 000
1 - TITULAIRES	692,90	662,60	42 201 607	0,80	0,80	40 928	693,70	663,40	42 242 535
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	692,90	662,60	42 201 607	0,80	0,80	40 928	693,70	663,40	42 242 535
* Titulaires organisme (corps propre)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - NON TITULAIRES	504,80	564,40	34 072 465	45,00	35,00	2 100 000	549,80	599,40	36 172 465
* Non titulaires de droit public	504,80	564,40	34 072 465	45,00	35,00	2 100 000	549,80	599,40	36 172 465
- en fonction dans l'organisme :	504,80	564,40	34 072 465	45,00	35,00	2 100 000	549,80	599,40	36 172 465
. Contractuels sous statut :	298,60	299,85	18 536 265	-	-	-	298,60	299,85	18 536 265
- CDI	258,40	259,65	16 124 265	-	-	-	258,40	259,65	16 124 265
- CDD	40,20	40,20	2 412 000	-	-	-	40,20	40,20	2 412 000
. Contractuels hors statut :	-	61,85	2 968 800	45,00	35,00	2 100 000	45,00	96,85	5 068 800
- CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- CDD	-	61,85	2 968 800	45,00	35,00	2 100 000	45,00	96,85	5 068 800
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	206,20	202,70	12 567 400	-	-	-	206,20	202,70	12 567 400
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 - CONTRATS AIDÉS				7,60	11,45	229 000	7,60	11,45	229 000
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)				18,00	18,00	-	18,00	18,00	-
4 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTAT				7,00	7,00		7,00	7,00	
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)				-	-		-	-	
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)				2,00	2,00		2,00	2,00	
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)				-	-		-	-	
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)				5,00	5,00		5,00	5,00	
5 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS OU ORGANISMES				11,00	11,00		11,00	11,00	
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur				-	-		-	-	
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur				11,00	11,00		11,00	11,00	
6- AUTRES ÉLÉMENTS DE MASSE SALARIALE				-	-	3 587 000	-	-	3 587 000
Allocation de retour à l'emploi (chômeurs)				-	-	130 000	-	-	130 000
Allocation retraite à la charge de l'établissement (ex - CSP)				-	-	1 600 000	-	-	1 600 000
Action sociale et œuvre sociale (compte 647)				-	-	1 600 000	-	-	1 600 000
Capital décès (64562)				-	-	207 000	-	-	207 000
Volontaires services civiques				-	-	50 000	-	-	50 000
TOTAL	1 197,70	1 227,00	76 274 072	71,40	65,25	5 956 928	1 269,10	1 292,25	82 231 000

AFB 2018 BUDGET INITIAL
TABLEAU 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	1 042 000
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 042 000
ABONDEMENT de la trésorerie (I) = (2) - (1)	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>2 200 000</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 042 000

FINANCEMENTS	
-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
1 042 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
-	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
1 042 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
-	PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie (II) = (1) - (2)
	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
- 2 200 000	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
1 042 000	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

Opérations non budgétaires

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Décomposition de la variation de trésorerie

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

AFB 2018 BUDGET INITIAL
TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	82 231 000	Subventions de l'État	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel (dont amortissement)	32 543 000	Autres subventions	288 000 000
Intervention (le cas échéant)	170 041 000	Autres produits	915 000
TOTAL DES CHARGES (1)	284 815 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	288 915 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 100 000	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	288 915 000	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	288 915 000

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 100 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 800 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 100 000
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	8 800 000

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	8 800 000
Investissements	8 900 000	Financement de l'actif par l'État	-
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-
		Autres ressources	100 000
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 900 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 900 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRÉLÈVEMENT (II)*	-
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	97 375 783
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 833 128
Niveau de la TRÉSORERIE	93 542 655

* Montant issu du tableau "Équilibre financier"